

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

REUNION DU 26 Avril 2018

Point sur les travaux en cours :

- En ce qui concerne l'aménagement du Centre Bourg et notamment de la Place de la Garlande, encore une fois les travaux sont repoussés jusqu'au 14 mai avec raison essentielle les congés de l'entreprise COLAS, à cela s'ajoute le retard de l'entreprise sous-traitante pour les travaux de grenailage (trottoir, rues et places).
- Dans le cadre de l'aménagement futur de la salle des fêtes, l'architecte en charge du projet a fait une esquisse. Une discussion s'est engagée quant à la nature des transformations à apporter (toilettes intérieures, cuisine, isolation, chauffage réversible...)

Diverses délibérations ont été prises :

- Achat d'un ordinateur pour le secrétariat de la Mairie.
- Achat de matériel pour l'entretien voirie.
- Attribution d'une subvention dans le cadre de « l'opération façades ».
- Signature d'un Procès-Verbal pour la mise à disposition du réseau d'assainissement au SIEBAG (Syndicat Intercommunal des Eaux du Bassin de l'Adour).

Le Maire donne quelques informations :

- Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal est toujours en cours d'élaboration, d'ores et déjà il faut s'attendre à une réduction de la consommation foncière sur plusieurs communes dont Barcelonne du Gers.
- Il précise, que dans le cadre de la participation citoyenne, une convention sera signée entre l'Etat et la Commune jeudi 3 mai 2018 à la Préfecture du Gers.
- Une réunion des professionnels de santé organisée par l'APSAA (l'association des Professionnels de Santé Aire sur l'Adour) a eu lieu à Aire sur l'Adour dernièrement, par rapport au projet de maison de santé multisites. Une seule personne de Barcelonne du Gers assistait à cette réunion, ce qui démontre le manque d'intérêt de nos professionnels de santé pour cette démarche.
- Il rappelle que la cérémonie du 8 mai au monument aux morts verra la participation de l'orchestre Int'Aire'Mezzo.
- Jean-Claude Grémiaux retrace les grandes lignes des budgets de la Communauté de Communes d'Aire sur l'Adour, on peut noter quelques difficultés d'équilibre ce qui implique une hausse de la fiscalité.